

Astrida, le 28 Avril 1951.-

Objets

Concours d'admission  
personnel auxiliaire.-



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître d'urgence les noms des participants au concours d'admission pour le personnel auxiliaire dont vous avez dû avoir connaissance par la lettre de Mr. le Résident N°745/P.N. du 19 mars 1951.-

Je vous rappelle que les candidats doivent se présenter le 4 mai prochain à 7 h.30' au bureau du territoire d'Astrida munis des pièces suivantes:

- 1) une attestation de bonne conduite émanant du Chef de Territoire.
- 2) un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin Colonie.
- 3) un certificat de fin d'études.
- 4) une déclaration signée du candidat s'engageant à prêter ses services dans n'importe quel endroit du Ruanda-Urundi.

Pour l'Administrateur de Territoire, ANTONISSEN,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. DEHAULX,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

NYANZA.